



P.V. Assemblée Générale du 31.03.2022

Début : 19h00

Lieu : Arboretum du Vallon de l'Aubonne

Présent : 25 membres présents

Excusé : 56 personnes

Salutations : Le Président accueille les membres au nom du Comité. Il remercie l'arboretum du vallon de l'Aubonne pour la mise à disposition des locaux.

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Liste de présence
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Admissions-démissions
7. Nomination du Comité
8. Nomination du Président
9. Nomination de la commission de vérification des comptes
10. Adoption du budget annuel
11. Convention collective de travail
12. Divers et propositions individuelles

Sans remarque, l'ordre du jour est accepté.

Rapport du Président :

Le Président explique que le comité réalise ses assemblées de façon itinérante dans les différentes structures (entreprises privées ou publiques) dans le canton. Ceci permet une promotion de l'AVPF auprès des employés qui se traduit par une augmentation de 54 adhérents portant le nombre de membres à 270. Le Président informe l'assemblée de l'entrée en vigueur de la CCT depuis le 31.03.2022. Les différentes commissions ont travaillé sur la communication de l'Association ou la revalorisation des postes de gardes forestiers. Une collaboration a eu lieu avec l'AREF et le CFPF pour la tenue du salon des métiers 2021, qui a rencontré un franc succès. Le Président remercie les membres du Comité ainsi que tous les membres impliqués dans les différentes commissions.

Rapport du Caissier : Eric Meier donne lecture des comptes pour l'année 2021. L'exercice se termine avec une perte de CHF- 2'267.40.- celle-ci s'explique par des frais de communication (site internet) et de représentation (visite des entreprises) en hausse ainsi que par l'acquisition d'objet publicitaire (t-shirt)

Rapport des vérificateurs des comptes : M. Ken Decrauzat, rapporteur pour la commission de vérification des comptes, donne lecture du rapport. Celui-ci donne un avis favorable à l'acceptation des comptes 2021. Le Président remercie le rapporteur et soumet au vote les comptes 2021 tel que présentés. Ceux-ci sont acceptés par 17 membres, 1 abstention

Admission démission : Aucune admission ; 7 démissions, le Président donne lecture du courrier d'un membre parti à la retraite.

Nomination du Comité : M. Eric Meier souhaitant quitter la place de Caissier de l'association, est remplacé par M. Ken Decrauzat. M. Meier est chaleureusement remercié par acclamations de l'assemblée. Le Président remet un présent à M. Meier et souhaite la bienvenue à M. Decrauzat. M. Bryan Roulin rejoint le Comité en tant que responsable infrastructure et subsistance. Mme Noémie Guillemaut responsable média et communication au sein du CFPF rejoint également le Comité, elle prendra le poste « responsable média et communication ». Tous trois sont acclamés par l'assemblée.

Nomination du Président : M. Alex Combernous est réélu au poste de Président de l'AVPF, celui-ci informe qu'après bientôt 10ans au sein du comité, il quittera son poste en 2023.

Suite à ces changements, le Comité est composé comme suit :

Alex Combernous : Président

David Grobéty : Vice-Président

Julien Perey : Président de la commission des gardes

Ken Decrauzat : Caissier

David Oguey : Responsable formation

Noémie Guillemaut : Responsable communication et informatique

Bryan Roulin : Responsable infrastructure et subsistance

Grégory Gabriel : Secrétaire et répondant CCT

Nomination de la commission de vérification des comptes : Les personnes volontaires pour la vérification des comptes 2022 sont : MM Alexandre Bailly-Maitre, rapporteur, Frédéric Leresche et M. Sylvain Guiniet suppléant. Ceux-ci sont acclamés par l'assemblée.

Adoption du budget 2022 : Eric Meier présente le budget 2022 avec un résultat bénéficiaire de CHF 7'350.00. Une question relative au manque de cotisation payée en 2021 et projetée sur le budget 2022 soulève des interrogations de l'Assemblée. Le Président informe que plusieurs rappels, par voie

électronique et postale, ont été envoyés aux membres qui ne s'étaient pas acquittés de leurs cotisations 2020/2021. Peu de paiement sont venus en retour de ces démarches. Il est prévu de radier les membres qui ne se sont pas acquittés de leurs dus afin que l'association soit en adéquation avec ceux payant leurs cotisations. Une possibilité de ponction sur le salaire pour la cotisation pourrait être envisagée.

Sans autres questions, le budget 2022 est accepté par 17 membres et 1 abstention.

Convention Collective de travail : Grégory Gabriel donne un retour sur l'avancée de la mise en place de la CCT. Une commission paritaire a été créée. Elle regroupe les parties patronales et employées. Celle-ci s'occupe de l'élaboration des différents règlements de mise en place de la CCT et de la demande de force obligatoire auprès des instances de la Confédération et du Canton. La force obligatoire devrait entrer en vigueur en septembre 2022.

Commission des Gardes forestier : M. Julien Perey explique les travaux en cours concernant la revalorisation du poste de Garde forestier. La commission des GF et les instances de la DGE se rencontrent régulièrement afin de débattre de ce sujet. M. Julien Perey informe que ces négociations sont sur la bonne voie et sont proche du dénouement. L'AVPF a déjà transmis des recommandations en matière de salaire auprès des gardes forestiers et des employeurs (communes).

La Commission est composée de :

M. Julien Perey, Président
M. Patrick Limat, Secrétaire
M. Jean-Philippe Crisinel
M. Maxime Schumacher
M. Mathieu Détraz
M. David Grobéty

La Commission a demandé au canton un soutien financier pour la communication en forêt. Celui-ci peut être par exemple pour des affiches ou un site internet.

Une taskforce « bois » a été créée par le Canton afin de valoriser le bois notamment dans la construction des projets des collectivités publics. La commission est active dans ce projet.

La révision de la politique forestière « POLFOR 2022 » a abouti, la commission a œuvré à ces travaux. La parution de ce document est prévue pour le mois de juin.

Divers et propositions individuelles

M. François Sandmeier propose que le retour des commissions soit un des points à l'ordre du jour. Le Président prend note de cette proposition et informe qu'à l'avenir ces retours seront intégrés à l'OJ.

M. François Sandmeier explique les différentes missions de l'ASF (association suisse des forestiers) et les avantages d'une éventuelle adhésion des membres de l'AVPF (représentativité au niveau fédéral, échanges entre les cantons, etc). Une séance avec le Comité de l'AVPF concernant l'adhésion de notre association à l'ASF a eu lieu, il est prévu de laisser terminer certains « gros dossiers » menés par l'AVPF et de reprendre activement les discussions dans un deuxième temps.

M. François Sandmeier informe sur un futur projet pilote mené par le CFPF et où l'AVPF pourrait participer. Il s'agit d'une refonte de l'engagement de futurs apprentis FB. Avec une organisation par « secteur » et un tournus des apprentis dans les différentes structures (entreprise privée, groupement, triage) régionales.

Sans autres interventions, Le Président clôt l'assemblée à 20h05 et invite les membres présents à partager une raclette.

Le Président :

Le Secrétaire

Alex Combernous



Grégory Gabriel

